Date: 09.06.2015

Le Nouvelliste

Le Nouvelliste S.A.
1950 Sion
027/ 329 75 11
www.lenouvelliste.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 39'200
Parution: 6x/semaine

Vers une justice low cost en Valais?
PALAIS DE JUSTICE
Le budget 2016 est déjà en point de mire

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

N° de thème: 999.099
N° d'abonnement: 1095432
Page: 9
Surface: 35'741 mm²

GRAND CONSEIL Le Parlement s'attaque cette semaine au compte 2014. Les chefs de groupe voient beaucoup plus loin.

Le budget 2016 est déjà en point de mire

JEAN-YVES GABBUD

Le compte 2014 de l'Etat du Valais est au menu des députés cette semaine… Mais c'est au budget 2016 qu'ils pensent déjà. *«Le compte, on ne peut que l'accepter. Il est ce qu'il est»*, résume Jean-Henri Dumont, le porte-parole de l'Alliance de gauche. Les partis de droite partagent son analyse… sur ce seul point. Les groupes annoncent déjà qu'ils vont intervenir cette semaine en visant le budget 2016.

La droite veut des économies

La droite veut des mesures d'économie, comme le déclare David Théoduloz, le chef du groupe PDC du Centre: *«Ces dernières années, il n'y avait pas la nécessité d'économiser. Maintenant, nous n'avons plus le choix. Et en plus, nous devrons faire face à la réforme de l'imposition des entreprises qui nous fera perdre quelques dizaines de millions.»*

Les chefs de groupe de droite s'accordent pour dire qu'à ce stade, ce n'est pas au Grand Conseil de faire des propositions. Ils partagent le propos de Christophe Claivaz, le chef du groupe PLR: *«On attend que le Conseil d'Etat vienne avec des mesures d'économie. C'est le gouvernement qui doit arriver avec des propositions.»* Sur cette question, le chef du groupe UDC Charles Clerc est assez pessimiste. *«Mon grand souci, c'est le budget 2016. Je ne sens pas la volonté du gouvernement de résoudre le problème de fond.»* Le démocrate du centre se montre même quelque peu dépité. *«Lorsqu'on voit les chefs de service dire qu'ils ne voient pas où économiser, on peut imaginer la suite. Le budget 2016, qui est en cours d'établissement, ne tiendra pas compte des mesures d'économies ETS2. C'est d'ailleurs déjà trop tard pour 2016, car certaines mesures nécessitent des modifications législatives.»* Pour Charles Clerc, le constat est évident: *«Le Conseil d'Etat n'a pas fait le travail!»* Dans ce cas, il n'y a qu'une possibilité. *«C'est le Parlement qui fera ce qu'il doit faire. Mais le Grand Conseil coupera selon certaines affinités, sans avoir la vision d'ensemble du Conseil d'Etat.»* Ce dont le canton a besoin aujourd'hui, c'est d'une réflexion de fond, selon la droite. *«Il faut arriver avec une vision des missions de l'Etat»*, dixit David Théoduloz.

La question des dépassements des montants dépensés pour l'action sociale est souvent citée à droite. Charles Clerc se montre le plus critique. *«Chez Esther Waeber-Kalbermatten, on peut se demander à quoi ça sert de faire un budget, puisqu'elle dépense des montants qui n'y figurent pas.»*

Les baisses fiscales attaquées à gauche

L'analyse est toute autre à gauche. Le porte-parole de l'Alliance de gauche, Jean-Henri Dumont, livre son analyse en dénonçant deux décisions de la droite: le double frein aux dépenses et les baisses fiscales. *«Le double frein est quasi inapplicable en période économique difficile. On n'aurait pas dû autant baisser les impôts. Si au lieu de 200 millions de rabais, la droite s'était contentée de la moitié, nous n'aurions pas de problème aujourd'hui. La stratégie des partis bourgeois nous amène à deux années de déficit… et ce sont les petites gens qui trinquent.»*

Le député sédunois dénonce un autogoal de la droite: *«Aujourd'hui, faute de donner suffisamment de moyens à l'Etat, les investissements ne vont plus pouvoir être maintenus au niveau actuel. Ce sera négatif pour les entreprises.»*

La conseillère d'Etat socialiste étant attaquée sur la gestion de l'aide sociale, Jean-Henri Dumont réplique: *«Ce qui se passe aujourd'hui est le résultat d'un transfert de charges que nous avions annoncé. La droite a voulu la réforme de l'assurance chômage et de l'assurance invalidité, on en voit les fruits aujourd'hui.»*

ARGUS Medienbeobachtung

Observation des médias
Analyse des médias
Gestion de l'information
Services linguistiques

ARGUS der Presse AG
Rüdigerstrasse 15, case postale, 8027 Zurich
Tél. 044 388 82 00, Fax 044 388 82 01
www.argus.ch

Réf. Argus: 58108234
Coupure Page: 1/2
Rapport Page: 4/54

Date: 09.06.2015

Le Nouvelliste

Le Nouvelliste S.A.
1950 Sion
027/ 329 75 11
www.lenouvelliste.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 39'200
Parution: 6x/semaine

Vers une justice low cost en Valais?
PALAIS DE JUSTICE
Le budget 2016 est déjà en point de mire

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

N° de thème: 999.099
N° d'abonnement: 1095432
Page: 9
Surface: 35'741 mm²

LES AUTRES POINTS FORTS DE LA SESSION

➤ La mise en place d'un **fonds en faveur du tourisme** de 50 millions de francs ne devrait pas faire trop de vagues. Le principe du fonds a déjà été accepté, contre l'avis de l'ADG. *«Faut-il créer un tel fonds au moment où l'Etat est en situation de déficit?»*, se demande toujours Jean-Henri Dumont. La droite est favorable. *«Il ne faut pas qu'on aille trop loin dans ce qu'on exige des remontées mécaniques. L'aide doit être conditionnée à la viabilité économique seulement»*, estime David Théoduloz.

Le PLR déposera un amendement pour aller plus loin, en octroyant plus de cautionnement. *«Avec notre solution, on pourrait apporter des aides pour 200 millions»*, précise Christophe Claivaz.

➤ Un décret vise à permettre aux remontées mécaniques et au secteur de l'hébergement de **suspendre le remboursement des prêts** publics qui leur ont été accordés. Ce texte ne devrait pas trop poser de problème non plus. Des oppositions pourraient venir de la gauche. *«Nous sommes un peu partagés sur ce sujet»*, indique Jean-Henri Dumont qui estime que *«le financement des remontées mécaniques devrait se faire solidairement par les milieux touristiques»*. De son côté, le PLR demandera d'assouplir les conditions d'octroi de ce soutien.

➤ La prolongation de deux ans du **décret sur les forces hydrauliques** ne devrait pas être contestée. Ce texte vise à ce que les *«décisions ou conventions relatives à l'utilisation des forces hydrauliques communales ne contreviennent pas à la nouvelle politique énergétique du canton»*. Le texte de la future loi a été mis en consultation en février. JYG

ARGUS Medienbeobachtung

Observation des médias
Analyse des médias
Gestion de l'information
Services linguistiques

ARGUS der Presse AG
Rüdigerstrasse 15, case postale, 8027 Zurich
Tél. 044 388 82 00, Fax 044 388 82 01
www.argus.ch